



Bastogne, février 2017

À l'attention des habitants de la Commune de Bastogne

Nouveau : vos emballages PMC collectés devant chez vous grâce au sac bleu translucide.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Depuis maintenant plus de vingt ans, la collecte des emballages PMC (bouteilles et flacons en **P**lastique, emballages **M**étalliques et **C**artons à boissons) est organisée au parc à conteneurs. Cependant, dans le but d'optimiser cette collecte, votre Intercommunale AIVE et Fost Plus, organisme agréé en charge de l'obligation de reprise des déchets d'emballages ménagers, proposent de « tester » la collecte en porte-à-porte des emballages PMC sur le territoire des communes de Bastogne, Arlon et Lierneux.

La Ville de Bastogne s'est immédiatement engagée à participer à ce projet « test ».

À partir du lundi 13 mars 2017, nous testerons la collecte en porte-à-porte des emballages PMC (bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons) sur l'ensemble de notre commune.

À compter du lundi 13 mars, vos emballages PMC seront collectés en porte-à-porte toutes les deux semaines. La collecte sera effectuée à l'aide d'un sac bleu translucide de 60 litres. Vous pourrez y déposer vos bouteilles et flacons en plastique (avec leur bouchon), vos emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, barquettes en aluminium) et vos cartons à boissons.

Pour vous permettre de vous lancer, vous trouverez dans cette enveloppe :

- un dépliant explicatif sur le projet « test » et les consignes de tri;
- vos 2 premiers sacs bleus translucides dans lesquels vous pourrez déposer vos emballages PMC;
- un bon à échanger auprès de votre Administration communale pour recevoir un rouleau complet de 20 sacs bleus translucides PMC. Ce bon est valable à partir du lundi 6 février 2017 jusqu'au mardi 31 octobre 2017.

Pour le 1^{er} mars, l'ensemble des 11 espaces-propreté sera démonté. Les bulles à verre seront conservées. De plus, vous pourrez toujours déposer vos emballages recyclables triés sélectivement dans les deux parcs à conteneurs de Bastogne.

Enfin, il est évident que les résultats de ce projet « test » détermineront les modalités futures de la collecte pour l'entièreté des 55 communes affiliées à l'Intercommunale AIVE.

Des questions? N'hésitez pas à consulter nos sites internet www.bastogne.be et www.aive.be ou à appeler le 063 231 987, les Conseillers en environnement de l'AIVE sont à votre disposition.

Espérant pouvoir compter sur votre pleine collaboration, nous vous prions de croire à l'assurance de notre considération distinguée.

Mik VAN GAEVER
Director Operation,
Fost Plus

Bernard ANTOINE,
Directeur général adjoint,
AIVE

André BALON,
Président du Secteur
Valorisation et Propreté,
AIVE

Philippe LEBOUTTE,
Échevin de l'Environnement,
Bastogne